

JUIN 2021  
JOURNAL SEMESTRIEL  
[www.msm-normandie.fr](http://www.msm-normandie.fr)

# INFOS DÉCHETS

Le magazine thématique de la communauté d'agglomération  
Mont Saint-Michel - Normandie

**BILAN 2020**  
**PIQUE-NIQUE ZÉRO DÉCHET**  
**ANIMATIONS SCOLAIRES**  
**TRI DU MOBILIER**  
**COUCHES LAVABLES**



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
**MONT SAINT-MICHEL**  
**NORMANDIE**

# ÉDITO



Chers concitoyens !

Le traitement intelligent de nos déchets passe par une volonté commune d'en diminuer la production et d'en valoriser le plus grand nombre.

Pour atteindre cet objectif le service déchet, avec le soutien des élus de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie (CAMSMN), a d'ores et déjà posé certaines lignes d'actions. Il faut maintenant les mettre en œuvre.

En premier lieu, nous avons décidé de mettre œuvre la généralisation de l'extension des consignes de tri sur l'ensemble du territoire de la CAMSMN début 2022, ceci en intensifiant la qualité du tri pour valoriser au maximum les déchets plastiques recyclables

et ainsi diminuer la quantité de déchets ultimes enfouis ou incinérés. Cette extension nécessite des moyens et des structures de tri adaptés à la diversité des matériaux plastiques qui seront maintenant triés par les citoyens, sur l'ensemble du territoire de la CAMSMN.

Parallèlement nous mettrons en action le plan de densification de l'utilisation des composteurs. En effet nous sommes sur un territoire rural où un nombre important de citoyens possède des jardins à même d'accueillir des composteurs. Leur mise en place est un moyen de valoriser leurs déchets ménagers et d'en utiliser le produit comme compost pour leur jardin.

Aussi nous vous invitons à vous rapprocher de la communauté d'agglomération pour vous doter de composteurs, qui sont pris en charge à 50 % ; de plus un accompagnement et des conseils peuvent être proposés.

Un travail de fond est d'ores et déjà lancé au travers d'un programme de réduction des déchets, qui intègre dans sa réflexion à la fois des citoyens de la société civile, des élus, des associations, des partenaires et les services de la CAMSMN. Il a été retenu 6 axes de réflexions sur lesquels un travail a été commencé. Les actions qui en découleront seront toutes tournées vers la diminution de la production de déchets et leur meilleure valorisation.

Quoi qu'il en soit, le service déchets ne pourra que compter sur l'adhésion des citoyens et leur respect des consignes pour la mise en œuvre des actions en vue d'en améliorer la gestion.

Aussi nous comptons sur vous.

**M. Hervé DESSEROUER**  
Vice président

## SOMMAIRE

**1** INFOS CHIFFRÉES  
LES DÉCHETS ET  
LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

**2** GESTES DU QUOTIDIEN  
LE PIQUE-NIQUE  
ZÉRO DÉCHET

**3** GESTES DU QUOTIDIEN  
LE BON GESTE  
DE TRI

**4** GESTES DU QUOTIDIEN  
PROGRAMME D' ACTIONS  
DE RÉDUCTION DES  
DÉCHETS

**6** SERVICE  
LA SENSIBILISATION  
DES SCOLAIRES

**7** GESTES DU QUOTIDIEN  
LE PLASTIQUE

**8** GESTES DU QUOTIDIEN  
QUE DEVIENNENT  
VOS DÉCHETS

**9** SERVICE  
FOCUS SUR LES  
AGENTS DU SERVICE  
DÉCHETS

# LES DÉCHETS & LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

## TONNAGE COLLECTÉ EN 2020

53 856 tonnes collectées (-8%) soit 566 kg/↑  
Ratio Manche 2018 : 709 kg/↑/an

**DÉCHETS DES DÉCHÈTERIES**  
29 787 tonnes collectées  
soit 301 kg/↑  
Ratio Manche 2018 : 387 kg/↑/an

Végétaux	38 %	115 kg/↑
Encombrants	26 %	80 kg/↑
Gravats	13 %	38 kg/↑
Bois	7 %	21 kg/↑
Ferraille	4 %	12 kg/↑
Déchets électroniques ou électriques	3 %	10 kg/↑
Mobilier	3 %	9 kg/↑
Autres déchets	3 %	8 kg/↑
Cartons	2 %	7 kg/↑
Gravats non inertés	1 %	2 kg/↑

**ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES**  
14 379 tonnes collectées  
soit 158 kg/↑  
Ratio Manche 2018 : 222 kg/↑/an

**EMBALLAGES ET PAPIERS**  
9 690 tonnes collectées  
soit 106 kg/↑  
Ratio Manche 2018 : 101 kg/↑/an

Verre	52 %	50 kg/↑
Papiers	20 %	19 kg/↑
Cartons	15 %	14 kg/↑
Erreurs de tri	6 %	5 kg/↑
Plastique	5 %	5 kg/↑
Métal	2 %	2 kg/↑

## COÛT DES DIFFÉRENTS FLUX PAR TONNE EN 2020

(amortissement compris et recettes déduites)

Pour les ordures ménagères



196 €/tonne

Pour les emballages et papiers



151 €/tonne

Pour le verre



51 €/tonne

Pour les déchets des déchèteries



76 €/tonne

Le déchet qui coûte le plus cher pour l'utilisateur est celui qui est jeté dans les ordures ménagères.

Par exemple, si l'utilisateur dépose le verre...

dans les ordures ménagères :



la tonne coûtera **196 € X**

dans les colonnes dédiées au verre :



la tonne coûtera **51 € ✓**

Par exemple, si l'utilisateur dépose des emballages...

dans les ordures ménagères :



la tonne coûtera **196 € X**

au tri sélectif :



la tonne coûtera **151 € ✓**

Mes gestes du quotidien

# LE PIQUE-NIQUE ZÉRO DÉCHET

Les beaux jours sont arrivés et les pique-niques aussi !  
Pourquoi pas les faire rimer avec « réduction des déchets » ?

Il s'agit de trouver des solutions pour remplacer les gobelets jetables, les serviettes en papier, les assiettes en carton, l'aluminium et les emballages jetables... Voici quelques conseils.



Pour le repas, préférez le fait maison, le tout disposé dans des boîtes réutilisables : plus savoureux, moins cher et surtout sans déchet !

Pour les contenants, choisissez le lavable : la vaisselle de la maison ou des gobelets et des assiettes réutilisables et lavables.

Vous n'avez plus faim, ramener vos restes de repas à la maison pour les manger plus tard ou les composter !

Un joli panier ou un sac à dos, remplaceront le sac en plastique.

Pour se désaltérer pensez à la gourde ! Incassable, elle maintiendra votre eau bien fraîche !

Si vous produisez quand même des déchets, rappez-les chez vous pour trier ceux qui sont recyclables et être sûr qu'ils soient orientés vers la chaîne de valorisation. Bien souvent sur les aires de pique-nique il y a qu'un type de poubelle, destinée aux ordures ménagères. Ces poubelles ne sont pas triées et partent directement à l'enfouissement ou à l'incinération.

# Mes gestes du quotidien

## LE BON GESTE DE TRI !

### LES LOGOS



Anneau de Moebius :  
l'emballage est recyclable



Triman :  
l'emballage est recyclable



Anneau de Moebius :  
l'emballage contient 65%  
de matières recyclées



Poubelle barrée :  
le produit ne peut pas être jeté  
aux ordures ménagères  
(pile, déchet électronique...)

### LES FAUX AMIS



Tidy man :  
l'emballage ne doit pas être déposé  
dans la nature mais dans une  
poubelle dédiée



Point vert :  
l'entreprise paie une taxe à Citeo.  
Ce logo va disparaître en 2020.

### DÉCHIFFRONS ENSEMBLE QUELQUES EMBALLAGES :



#### UNE BOÎTE DE SARDINES

Triman = la boîte est recyclable, elle doit être déposée dans le bac de tri.



#### UN PAQUET DE BISCUITS

Triman = la boîte est recyclable, Le film plastique entourant les biscuits doit aller en ordures ménagères, la boîte doit être déposée dans le bac de tri.

### Pour être certain de ne pas faire d'erreur, plusieurs possibilités :

- consultez les guides de tri papier fournis par la communauté d'agglomération et consultables sur le site [www.msm-normandie.fr](http://www.msm-normandie.fr)
- cliquez sur le site ou l'application [consignesdetri.fr](http://consignesdetri.fr)
- envoyez-nous un mail à [service.dechets@msm-normandie.fr](mailto:service.dechets@msm-normandie.fr)
- appelez-nous au 02 33 68 68 96



### N'emboîtez pas les emballages et papiers les uns dans les autres, sinon ils ne seront pas recyclés !

Déposez vos emballages et papiers en vrac dans le sac jaune ou dans la colonne de tri, sans faire de poupées russes pour gagner de la place, car s'ils sont imbriqués les uns dans les autres, ils ne sont plus identifiables sur la chaîne de tri par les machines, ils sont alors déclassés et finissent en ordures ménagères !

Pas de combinaison : capsules en aluminium dans des boîtes en carton, des pots de yaourt dans des boîtes de conserve en acier...

# Mes gestes du quotidien

## PRÉVENTION

« LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS »

Le service poursuit son travail sur le programme de réduction des déchets.

Objectif de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte :

RÉDUIRE DE 50 % LES DÉCHETS ENFOUIS D'ICI 2025



### 6 GROUPES DE TRAVAIL SUR LES THÉMATIQUES SUIVANTES :



La prévention des déchets verts et la gestion des biodéchets



La lutte contre le gaspillage alimentaire



La promotion du zéro déchet



L'exemplarité des administrations publiques



Le réemploi, la réparation, la réutilisation et la prévention



Les déchets des entreprises

Une fois défini ce programme d'actions de réduction vous sera présenté. Les actions seront déclinées sur les 5 années à venir. Vous souhaitez participer aux groupes de travail ? N'hésitez pas à nous contacter.

VOUS POUVEZ SUIVRE L'AVANCEMENT DU PLAN SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION : [WWW.MSM-NORMANDIE.FR](http://WWW.MSM-NORMANDIE.FR)

### ★ LES ACTIONS PHARES ★

Le développement du compostage partagé



L'accompagnement des restaurants scolaires dans la lutte contre le gaspillage alimentaire



La sensibilisation aux couches lavables



Mon commerçant m'emballé durablement

# FOCUS SUR LES COUCHES LAVABLES

©OKSINE photo Alexandre Tonneau



De la naissance à la propreté, un enfant utilise environ 5400 couches jetables (à raison de 6 changes par jour), ce qui représente près de 1,1 tonne de déchets par enfant.  
À l'échelle de la communauté d'agglomération cela peut représenter 768 tonnes de déchets.

Les couches lavables, un choix malin !

## PLUS ÉCOLOGIQUE :

moins de déchets enfouis

## PLUS ÉCONOMIQUE :

Couches jetables : environ 1600 €  
sur deux ans et demi  
Couches lavables : environ 600€  
(entretien compris)

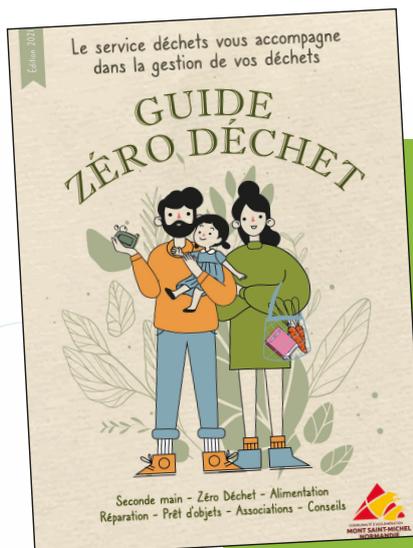
## MEILLEUR POUR LA SANTÉ DE VOTRE ENFANT :

Les couches lavables sont principalement constituées de produits naturels et ne contiennent pas de produits chimiques, ce qui diminue les irritations et les risques d'allergies.

### ★ OSKINE ★

Si vous ne souhaitez pas investir ni laver les couches, la société Oskine située à Saint-James propose une solution de location et de lavage.

10 place Saint-Martin  
50240 SAINT-JAMES  
06 52 54 43 95  
contact@oksine.fr  
www.oksine.fr



### ★ LE GUIDE ZÉRO DÉCHET ★

Ce guide recense les acteurs du zéro déchet. Il est évolutif. Si vous êtes vous-même un acteur du zéro déchet ou de la réduction des déchets ou si vous connaissez des acteurs œuvrant dans la réduction des déchets, n'hésitez pas à nous transmettre leurs coordonnées afin de mettre ce guide à jour.

Il est téléchargeable sur le site internet de la communauté d'agglomération ou sur simple demande auprès du service.

# FOCUS SUR LES ANIMATIONS SCOLAIRES

Les ambassadeurs du tri réalisent des animations en milieu scolaire.

**Vous êtes enseignant et souhaitez une intervention ?  
Contactez-nous !**

## Les animations proposées :

- la découverte des déchets et des matières
- le bon geste du tri
- le parcours des déchets, leur devenir
- fabriquons du papier recyclé
- tendre vers le zéro déchet (pique-nique zéro déchet)
- qu'est-ce que le compostage ?
- visite d'une déchèterie
- visite d'un centre de tri
- visite d'un centre d'enfouissement



Tous les ans le Régal Normandie propose aux établissements scolaires un défi « assiettes vides ».

Cette année le défi a eu lieu du 31 mai au 4 juin 2021.

Le défi s'adresse aux établissements scolaires mais également aux EHPAD et aux crèches.

Pendant une semaine, les agents et les élèves ou résidents sont sensibilisés au gaspillage alimentaire et invités à peser le surplus de nourriture préparée en cuisine partant à la poubelle et les restes de repas.

Le territoire de la communauté d'agglomération compte environ 14 000 élèves, soit environ 176 tonnes de restes de repas et d'épluchures de légumes qui partent en ordures ménagères.

**N'hésitez pas à nous contacter pour participer au prochain défi qui démarrera à la rentrée 2021-2022 !**



Mes gestes du quotidien

# LE BON GESTE DE TRI !

## Les automates de collecte des déchets recyclables au supermarché !

### UN VRAI GESTE POUR LA PLANÈTE ? DE VRAIES ÉCONOMIES ?

Ne nous y trompons pas, cette « consigne » sur les bouteilles en plastique ne participe pas à la réduction de la production de déchets... puisque le déchet est tout de même produit.

Les automates vous proposent **la même solution** que celle qui vous est proposée depuis de nombreuses années **par votre collectivité** : **collecter votre bouteille pour être ensuite triée et recyclée.**

La bouteille en plastique a principalement un usage unique et elle est jetée après son utilisation ; il est préférable de consommer des produits durables.



**Vous voulez faire un vrai geste pour la planète ? Passez à la gourde et buvez l'eau du robinet !**

**Vous voulez faire de vraies économies ? Buvez l'eau du robinet plutôt que de l'eau en bouteille et vous pourrez économiser environ 750 € par an ! (source Amorce)**



## LA LOI AGEC

La loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) prévoit plusieurs mesures pour réduire l'utilisation du plastique, notamment :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 :

-  Lors d'évènements festifs, culturels ou sportifs, **les sponsors ne peuvent plus imposer l'utilisation de bouteilles en plastique.**
-  **Des bacs de tri devront être installés dans les supermarchés.** Ils permettront de collecter les emballages achetés après passage en caisse.
-  **La fabrication et l'importation de sacs en plastique à usage unique sont interdites.**
-  **Interdiction des pailles, couverts jetables, touillettes, couvercles des gobelets à emporter, boîtes en polystyrène expansé (type boîtes à kebab), piques à steak, tiges pour ballons, confettis en plastique et tous les objets en plastique oxodégradable.**
-  **Déploiement de dispositifs de vrac,** obligeant les vendeurs à accepter les contenants apportés par le consommateur.
-  **Limitation du suremballage plastique** grâce à un bonus-malus.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022 :

-  **Interdiction des suremballages en plastique pour les fruits et légumes de moins de 1,5kg et pour les sachets de thé.**
-  **Les publications de presse et les publicités seront expédiées sans emballage plastique.**
-  **Les jouets en plastique, proposés gratuitement aux enfants dans le cadre de menus, seront interdits.**
-  **Obligation d'avoir des fontaines à eau dans les établissements recevant du public.**

# Mes gestes du quotidien

## QUE DEVIENNENT MES DÉCHETS ?

Sept des treize déchèteries de la communauté d'agglomération sont équipées de bennes **Eco-mobilier** : Saint-Hilaire-du-Harcouët, Saint-James, Montviron (Sartilly-Baie-Bocage), Pontorson, Sourdeval, Ducey - Les Chéris et Brécey.

Quand vous achetez un matelas ou un meuble, vous payez une écotaxe qui est versée à Eco-mobilier. Ce dernier est ensuite chargé d'organiser la collecte des meubles et matelas usagers réceptionnés en déchèterie ou dans les magasins, de les trier et de les valoriser.



### QUEL MOBILIER EST CONCERNÉ ?

#### écomobilier

	Intérieur	Extérieur (jardin, camping)
Ranger	BUFFETS PLACARDS CAISSONS (cuisine, bureau...) ETAGERES	
S'asseoir	CHAISES FAUTEUILS SIÈGES DE BUREAU CANAPES COUSSINS	CHAISES CHAISES LONGUES
Se coucher	MATELAS SOMMIERS CADRES DE LIT OREILLERS COUETTES	LITS DE CAMP SACS DE COUCHAGE
Poser	TABLES PLANS DE TRAVAIL TABLES BASSES BUREAUX	TABLES DE JARDIN

#### ★ QUELQUES CONSIGNES ★

- Les meubles de rangement doivent être vidés de leur contenu,
- Les vasques doivent être retirées des éviers, ainsi que les éléments électriques encastrés (hottes, plaques, spots...),
- Les planches de bois ou métalliques provenant d'une étagère sont désormais à mettre dans la benne Eco-Mobilier et plus dans la benne bois ou la benne ferraille.



### QUE DEVIENT LE MOBILIER DÉPOSÉ DANS LES BENNES ?

**Attention** les meubles déposés dans cette benne ne seront pas réutilisés en l'état, ils partent vers la chaîne du recyclage.

Si vous avez du mobilier en bon état, privilégiez le réemploi en les déposant dans les locaux de la recyclerie Séemaphore se trouvant dans les déchèteries ou déposer-les aux antennes d'Emmaüs.

Si la déchèterie dont vous dépendez n'est pas équipée de benne éco-mobilier ou de locaux de réemploi Séemaphore vous pouvez nous contacter. Nous verrons ensemble comment vous permettre de vous déplacer vers une autre qui l'est.

Les meubles et matelas partent en centres de tri. Ils sont séparés par famille de matériaux : bois, mousse, plastique, ferraille.

**Les meubles en bois** sont broyés pour en faire des panneaux de particules qui vont servir à construire de nouveaux meubles.

**Les meubles en plastique** sont triés par famille de plastique, broyés et transformés en petites billes qui permettront de fabriquer de nouveaux objets en plastique.

**Les matelas** sont hygiénisés et démantelés. Les mousses permettront par exemple de fabriquer des panneaux d'isolation acoustique et thermique.

# FOCUS

## SUR LES AGENTS DU SERVICE



Simon Aubineau et Zaccharie Lefrançois sont agents d'accueil de la déchèterie de Montviron (Sartilly Baie Bocage).

LE SERVICE EST COMPOSÉ DE  
**45**  
AGENTS COMMUNAUTAIRES

### Bonjour à tous les deux, pouvez-vous nous dire en quoi consiste votre travail ?

**Simon :** J'accueille les usagers et les oriente vers les bonnes bennes afin que les déchets réceptionnés soient correctement triés pour ensuite être valorisés. Je suis là pour les sensibiliser au bon geste de tri, un peu comme un ambassadeur. Je dois anticiper le remplissage des bennes pour prévoir leur enlèvement et être attentif à leur optimisation afin de limiter le transport et l'impact sur l'environnement. Une partie administrative occupe également mon temps : les demandes de cartes de déchèteries et le suivi des commandes d'enlèvements de benne. Je suis en contact quotidien avec ma responsable, Claire Bidot. Je fais en sorte que le site soit propre et accueillant pour les usagers.

**Zaccharie :** Je travaille avec Simon et j'essaie d'accueillir les usagers avec bienveillance et essaie d'être le plus pédagogue possible. Nous sommes souvent le premier maillon de la chaîne liée aux déchets que les usagers rencontrent, mon rôle est de donner un sens à leur geste de tri et de leur expliquer que la majeure partie de ce qui arrive en déchèterie est valorisé. Leur geste est important. Je me considère un peu comme un gardien de la terre.

### Depuis combien de temps exercez-vous ce métier ?

**Simon :** J'occupe ce poste depuis 9 ans. Avant j'étais ébéniste et sculp-

teur sur bois suite à l'obtention d'un brevet des métiers d'arts.

**Zaccharie :** Je travaille avec Simon depuis un an et demi. Auparavant je travaillais dans la restauration. Dans cette précédente vie professionnelle j'ai pu me rendre compte de la quantité de déchets qui partait à l'enfouissement, cela m'a donné envie d'être acteur dans le domaine des déchets.

### Qu'est-ce qui vous plaît le plus ?

**Simon :** D'avoir l'impression de jouer un rôle en matière de préservation de l'environnement, de travailler au contact du public. Ce métier n'est pas routinier et une journée ne ressemble pas une autre.

**Zaccharie :** J'adore travailler en extérieur et transmettre aux autres. Sans prétention, j'aime l'idée que mes conseils peuvent faire évoluer les usagers dans leur geste de tri et d'éveiller une prise de conscience liée à la préservation l'environnement. J'aime également la relation que j'ai pu développer avec les habitués de la déchèterie.

### Quelles sont les principales difficultés/contraintes que tu rencontres ?

**Simon :** Faire respecter le règlement et me faire respecter. Il faut réussir à désamorcer les situations de conflits avec les usagers et les professionnels avec courtoisie et fermeté. Il faut également anticiper les apports ; ce n'est pas une

tâche facile car ils sont souvent liés à la météo !

**Zaccharie :** Faire face à des usagers qui acceptent mal les conseils ou les efforts nécessaires au tri. Il faut savoir gérer les conflits et être diplomate. Heureusement, cela n'arrive que très rarement.

### Simon, as-tu vu des évolutions depuis que tu es en poste ?

**Simon :** Oui, l'arrivée de nouveaux éco-organismes et du local de réemploi Séemaphore. Cela permet de trier et de valoriser davantage les déchets. De plus, les bennes sont désormais compactées tous les jours, ce qui permet de les remplir davantage et de limiter le transport. Les formations que nous suivons via le CNFPT sont plus poussées et nous nous professionnalisons davantage. L'arrivée de Zaccharie a été un grand changement aussi. C'est plus rassurant et moins fatiguant. Nous nous entendons bien et c'est un réel plaisir de travailler avec lui !



# Mes gestes du quotidien BON GESTE DE TRI À LA MAISON

Offrez une deuxième vie à vos textiles, linges de maison et chaussures. Juste démodés, abîmés, déchirés ou troués, tous vos articles peuvent être réutilisés ou recyclés, à condition qu'ils soient déposés propres et secs.

Les chaussures s'attachent par paire. Le tout doit être placé dans un sac bien fermé de 30 litres maximum dans les bornes Le Relais.

Ne déposez pas d'articles mouillés, même humides ils risquent de générer de la moisissure, rendant leur valorisation impossible.

Pour plus d'informations sur la 2<sup>ème</sup> vie de vos textiles déposés, rendez-vous sur [www.refashion.fr/citoyen](http://www.refashion.fr/citoyen)



## DANS MES ARMOIRES, JE TRIE AUSSI !

### Linge de maison



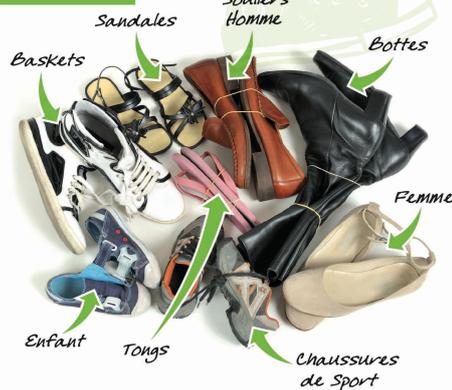
### Grands Vêtements



### Petits Vêtements



### Chaussures



### COUPON RÉPONSE

Nous envisageons des solutions pour réduire à terme la production de papier, merci de prendre quelques minutes pour répondre à ces questions :  
Trouvez-vous ce magazine Infos Déchets utile ?  Oui  Non

Si oui, souhaitez-vous le recevoir au format :

Papier, merci de préciser vos coordonnées :

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Numérique, merci de préciser votre adresse e-mail : .....

Vous pouvez nous retourner ce coupon réponse à  
SERVICE DÉCHETS - 1 rue Maxime de Coniac - 50240 SAINT JAMES  
ou nous faire part de votre choix :  
[service.dechets@msm-normandie.fr](mailto:service.dechets@msm-normandie.fr) ou 02 33 68 68 96

Tous les textiles et la maroquinerie sont  
à déposer dans les bornes Le Relais

Le service déchets est basé  
au pôle territorial de Saint-James et est à  
votre disposition pour toutes questions :

1 rue Maxime de Coniac  
50240 SAINT-JAMES  
02 33 68 68 96

[service.dechets@msm-normandie.fr](mailto:service.dechets@msm-normandie.fr)

 SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK  
Service déchets  
Mont Saint-Michel Normandie